

Communication COVID-19



**DESTINATAIRES : Tous les médecins, gestionnaires et employés du
CISSS de Chaudière-Appalaches**

DATE : Le 17 mars 2021

**OBJET : Nouveaux groupes de travailleurs admissibles à la
vaccination**

Suivant les directives du ministère de la Santé et des Services sociaux, nous annonçons que de nouveaux milieux et titres d'emploi chez les travailleurs de la santé et des services sociaux sont admissibles à la vaccination. Ces travailleurs s'ajoutent à ceux déjà identifiés auparavant.

Nouveaux milieux admissibles à la vaccination en date du 17 mars 2021

- CLSC (JED, santé mentale, périnatalité, réadaptation externe, services courants, centres de prélèvements, DI-TSA et DP, etc.)
- CRDI-CRDP
- Centre de protection de l'enfance et de la jeunesse (évaluation, orientation et application des mesures)
- Centre de réadaptation pour jeunes en difficultés (campus et foyers de groupe)
- Centre de réadaptation en dépendance
- Centres d'activités de jour (DI-TSA et DP, SAPA) et hôpitaux de jour (santé mentale)
- GMF

Titres d'emploi visés	
<ul style="list-style-type: none">• Infirmière (regroupement des titres d'emplois d'infirmières : ASI, AIC, CEPI, CEPIA, etc.)• Infirmière auxiliaire• Préposé(e) aux bénéficiaires• ASSS• Médecin• Résident(e) et stagiaire• Inhalothérapeute• Orthophoniste-audiologiste• Diététiste-nutritionniste• Entretien ménager (dans les milieux de soins et de vie uniquement)• Ouvriers(ères) de maintenance (dans les milieux de soins et de vie uniquement)	<ul style="list-style-type: none">• Physiothérapeute, technicien(ne) en réadaptation physique• Psychoéducateur(trice), éducateur(trice) spécialisé(e)• Autre technicien(ne) ou professionnel(le) de la santé (ex. kinésiologue, criminologue, agent(e) d'intervention, technicien(ne) en imagerie, etc.)• Gestionnaire clinique ou chef d'unité en contact direct avec les usagers

<ul style="list-style-type: none">• Technicien(ne) biomédical• Travailleur(euse) social(e), technicien(ne) en travail social• Ergothérapeute	
--	--

Les travailleurs admissibles peuvent prendre rendez-vous dès maintenant en remplissant le [formulaire de préqualification](#).

La liste de tous les milieux et titres d'emploi jusqu'à maintenant admissibles à la vaccination est disponible sur le site Web : cisssca.com/jemefaisvacciner/travailleurs

Contenu et diffusion approuvés par : Patrick Simard, président-directeur général par intérim